

Fiche de poste Direction des services judiciaires

Intitulé du poste : Contractuel de catégorie C – Contrat de projet « Justice de proximité »
Affectation : Ministère de la Justice
Direction des services judiciaires
Tribunal judiciaire de METZ
Localisation : 3 rue Haute Pierre – 57000 METZ
Service : Service du tribunal pour enfants
Poste vacant : oui
Durée de la mission : 1 an

I - Missions et organisation :

Le tribunal judiciaire de Metz est une juridiction de droit commun de première instance en matière civile, pénale et commerciale compétente pour les litiges n'ayant pas été attribués à une autre juridiction.

Le tribunal pour enfants en est un service à part entière et se compose d'une équipe de 8 agents (7 B et 1 C) et de quatre juges pour enfants.

Ce service est chargé d'assurer la gestion du contentieux civil relatif à l'assistance éducative et aux tutelles aux prestations familiales.

Concernant l'assistance éducative, le service a rendu 2591 décisions en 2020 et comptait 1600 dossiers en cours en fin d'année.

Concernant les tutelles aux prestations familiales, 165 décisions ont été rendues pour 177 dossiers en fin d'année.

Contacts internes : Magistrats, services pénaux de la juridiction, SAUJ.

Contacts externes : Services de Police et de Gendarmerie, Administration pénitentiaire, SPIP, Auxiliaires de justice, les usagers du service public (victimes...), les partenaires sociaux : éducateurs, assistants sociaux, services de la protection judiciaire de la jeunesse, Conseil général et associations, assesseurs du tribunal pour enfants

II - Description du poste et des missions

Placé sous l'autorité du directeur de greffe, le titulaire du poste, contractuel de catégorie C, a vocation à apporter un renfort aux greffes dans les services civils de la juridiction.

Il assure ainsi des fonctions administratives d'exécution auprès des personnels de greffe dont il applique les instructions. Il peut également être chargé des fonctions d'accueil et de secrétariat.

Le contractuel de catégorie C est en relation avec les fonctionnaires de greffe, les magistrats, les auxiliaires de justice ainsi que les autres partenaires de la juridiction.

Activités principales

Dans la déclinaison du projet de Justice de proximité :

Assistance éducative des mineurs et des jeunes majeurs :

- Enregistrement des requêtes : enregistrer les parties, les aviser de l'ouverture de la procédure, demander les actes de naissance ;

- Convoquer les parties aux auditions ;
- Notification des décisions aux parties après relecture ;
- Gestion des appels : copie du dossier et transmission à la cour du dossier puis des actualisations le cas échéant ;
- Archivage des dossiers ;

Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (article 375-9-1 du Code civil)

- Enregistrement des requêtes et dessaisissements : enregistrer les parties ainsi que les décisions antérieures ;
- Convoquer les parents pour une audition ;
- Notification des décisions aux parties ;
- Réceptionner le rapport semestriel du tuteur et les comptes de tutelle ;

Traitement du courrier

- Réception des rapports de mesure judiciaire d'investigation éducative, des rapports d'expertise, des rapports de L'UDAF, des rapports de fin de mesure ;
- Réception des demandes d'AFM des avocats, des constitutions des avocats et des dépôts de mandat des avocats ;
- Réception des actes de naissance ;
- Réception des requêtes en assistance éducative ;
- Réception des dessaisissements en provenance d'autres tribunaux pour enfants ;

Domaines d'activités

Le contractuel C sera amené à exercer principalement dans les services suivants :
 - tribunal pour enfants – assistance éducative

III - Compétences requises

- Niveau d'étude : brevet
- Profil juridique souhaité
- Compétences requises :

Savoirs	Savoir-faire	Savoir- être
Maîtrise des applicatifs métiers et des outils de numérisation Circuits administratifs Organisation judiciaire et administrative Outils bureautiques	Appliquer les textes législatifs et réglementaires Maîtriser les nouvelles technologies Organiser sa charge de travail Travailler en équipe Donner une information juridique ou procédurale Maîtrise des techniques de classement et d'archivage Maîtrise des techniques d'accueil physique et téléphonique Alimenter les tableaux de bord	Avoir le sens des relations humaines Faire preuve de discrétion professionnelle Faire preuve de polyvalence Faire preuve de rigueur et de vigilance Faire preuve de capacité d'adaptation Faire preuve de réactivité et de fiabilité dans l'exécution Avoir le sens du service public

Savoirs	Savoir-faire	Savoir- être
	et statistiques Savoir rendre compte à son supérieur hiérarchique	

IV-Conditions particulières d'exercice

Contrat : contrat de droit public à durée déterminée d'une durée de 1 an sur le fondement de l'article 6 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

Temps de travail : 151h mensuelles

Rémunération : SMIC horaire : 10,25 € bruts

Renseignements et candidatures :

Monsieur Jonathan BARCK
Directeur des services de greffe judiciaires
en charge du tribunal pour enfants
Tél : 03.87.56.75.56– Courriel : jonathan.barck@justice.fr

Madame Stéphanie AUBATERRE
Directrice de greffe– TJ de METZ
Courriel : dg.tj-metz@justice.fr